

# Europe



**200**  
dépôts pétroliers

**11 000** stations  
-service

**6 000 km**  
de pipelines

**17** terminaux  
pétroliers      **8**  
raffineries

**110** titres d'exploration  
-production

Le marché pétrolier est de dimension mondiale et l'industrie française exerce ses activités dans un marché international très concurrentiel.

L'échelon européen est un niveau pertinent pour pérenniser nos métiers et nos activités dans cet environnement très compétitif.



- Un surcoût d'exploitation estimé à 20€/tonne de brut traité [réglementations françaises et européennes, coût de l'énergie] qui peut entraîner le doublement des coûts opératoires et une délocalisation des investissements.
- Une nécessaire harmonisation des règles en vigueur dans les différents États de l'Union européenne fondée sur le principe de « Mieux légiférer ».
- Une concurrence équitable à maintenir entre tous les États européens et, en particulier, avec le Royaume-Uni à la suite du Brexit.

## Propositions

- ❖ Privilégier une réglementation européenne sans ajouts nationaux et harmoniser au niveau européen les règles nationales.
- ❖ Définir des spécifications carburants au niveau européen sans dérogation nationale pour préserver un marché unique des carburants.
- ❖ Reconnaître - dans le cadre du processus d'allocation de quotas de CO<sub>2</sub> gratuits - que le secteur du raffinage fait partie des secteurs les plus exposés à la concurrence internationale.
- ❖ Soutenir les actions en faveur de la recherche scientifique, de l'innovation, de l'exploration et du développement de toutes les ressources énergétiques en métropole et outre-mer.

